



# Journée régionale d'échanges

## Le tri à la source, la collecte séparée et le traitement des biodéchets

Mardi 4 Juillet 2023  
9h-16h30

# Le programme



**9h30** : Introduction - Région/ADEME/Réseau CompostPlus

**10h** : Etat des lieux de la mise en œuvre de la collecte séparée en Région et des installations de traitement – ORDECO

**10H20** : Les dispositifs d'accompagnement financiers – ADEME/Région

**10h35** : Règlementation des installations pouvant accueillir des biodéchets alimentaires – Services de l'Etat - DDPP

**11h** : Table ronde « En marche vers l'obligation réglementaire du tri à la source des biodéchets pour les ménages au 31 décembre 2023 »

**12h30** : Pause déjeuner

**14h - 16h** : 3 ateliers thématiques

**16h - 16h30** : synthèse des ateliers et fin de la rencontre

# INTRODUCTION



Contexte et enjeux nationaux – ADEME



Déclinaison en Région Occitanie – La Région



Présentation du réseau national CompostPlus





## Contextualisation nationale

- Biodéchets: 1/3 des OMR
- Situation en France en 2022 pour les biodéchets des ménages :
  - 805 collectivités déclarent une **gestion** des biodéchets ~ 7,9 M hab.~ **11,8 % pop.**
  - 101 collectivités ont une **collecte séparée** des biodéchets ~ 4,2 M hab.~ **6,2 % pop.**

**Collecte de biodéchets permet de *détourner* en moyenne **43 kg/an/hab.** (si exclusion déchets verts)**

- **34 % de la pop. composte** (sondage grand public ADEME 2020)

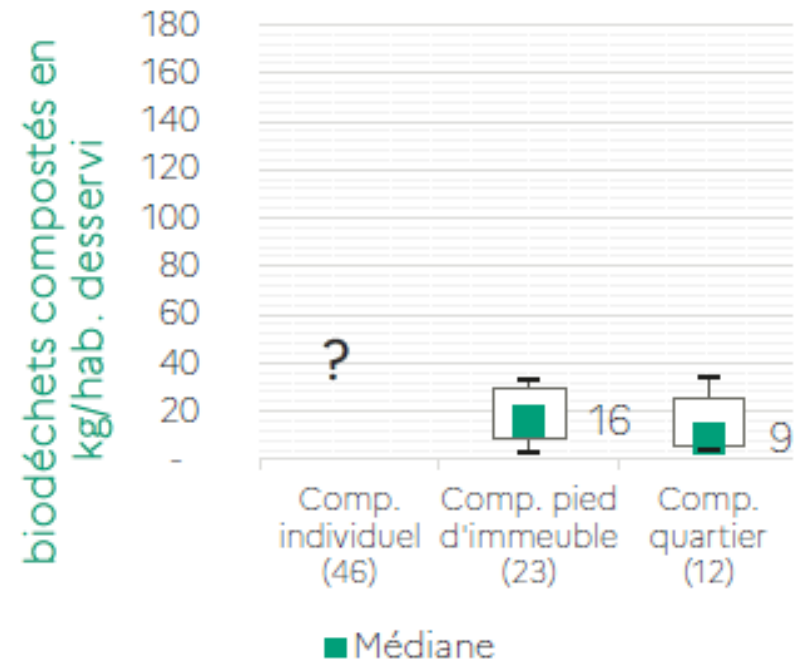
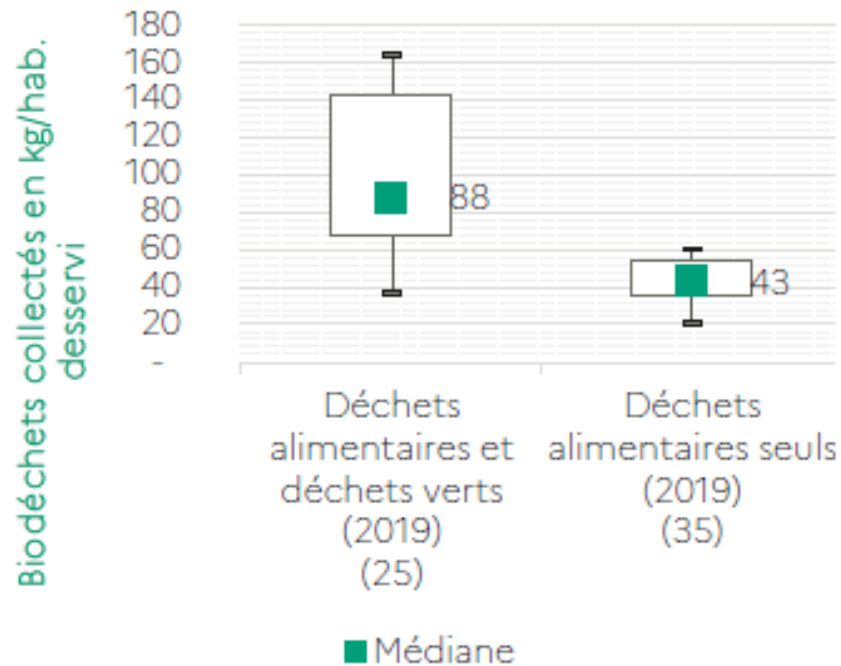
→ Tri à la source concerne **au maximum 40% pop.**

- En 2021 - 2022 : **600 projets aidés par France Relance** (répartis sur thématiques)
- AAP en cours pour continuer cette lancée
- **Collecte séparée** des biodéchets **obligatoire** dans **certains pays d'Europe** (ex: Allemagne 91, Autriche 93...)

# Contextualisation nationale

- Biodéchets 1/3 des OMR
- Situation en France en 2022 pour les biodéchets des ménages :
  - 805 collectivités déclarent une **gestion** des biodéchets ~ 7,9 M hab. ~ **11,8 % pop.**
  - 101 collectivités ont une **collecte séparée** des biodéchets ~ 4,2 M hab. ~ **6,2 % pop.**

- Collecte : quantités très dépendantes du type de biodéchets visé
- Déchets alim seuls : 25 – 55 kg/hab.
- Collecte détourne davantage que compostage partagé



Source : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5904-evaluation-de-la-generalisation-du-tri-a-la-source-des-biodechets.html>



# Contextualisation nationale



- Biodéchets 1/3 des OMR
- Situation en France en 2022 pour les biodéchets des ménages :
  - 805 collectivités déclarent une **gestion** des biodéchets ~ 7,9 M hab.~ **11,8 % pop.**
  - 101 collectivités ont une **collecte séparée** des biodéchets ~ 4,2 M hab.~ **6,2 % pop.**
  - **34 % de la pop. composte** (sondage grand public ADEME 2020)
- Tri à la source concerne **au maximum 40% pop.**
- En 2021 - 2022 : **600 projets aidés par France Relance** (répartis sur thématiques)
- AAP en cours pour continuer cette lancée
- **Collecte séparée** des biodéchets **obligatoire** dans **certains pays d'Europe** (ex: Allemagne 91, Autriche 93...)



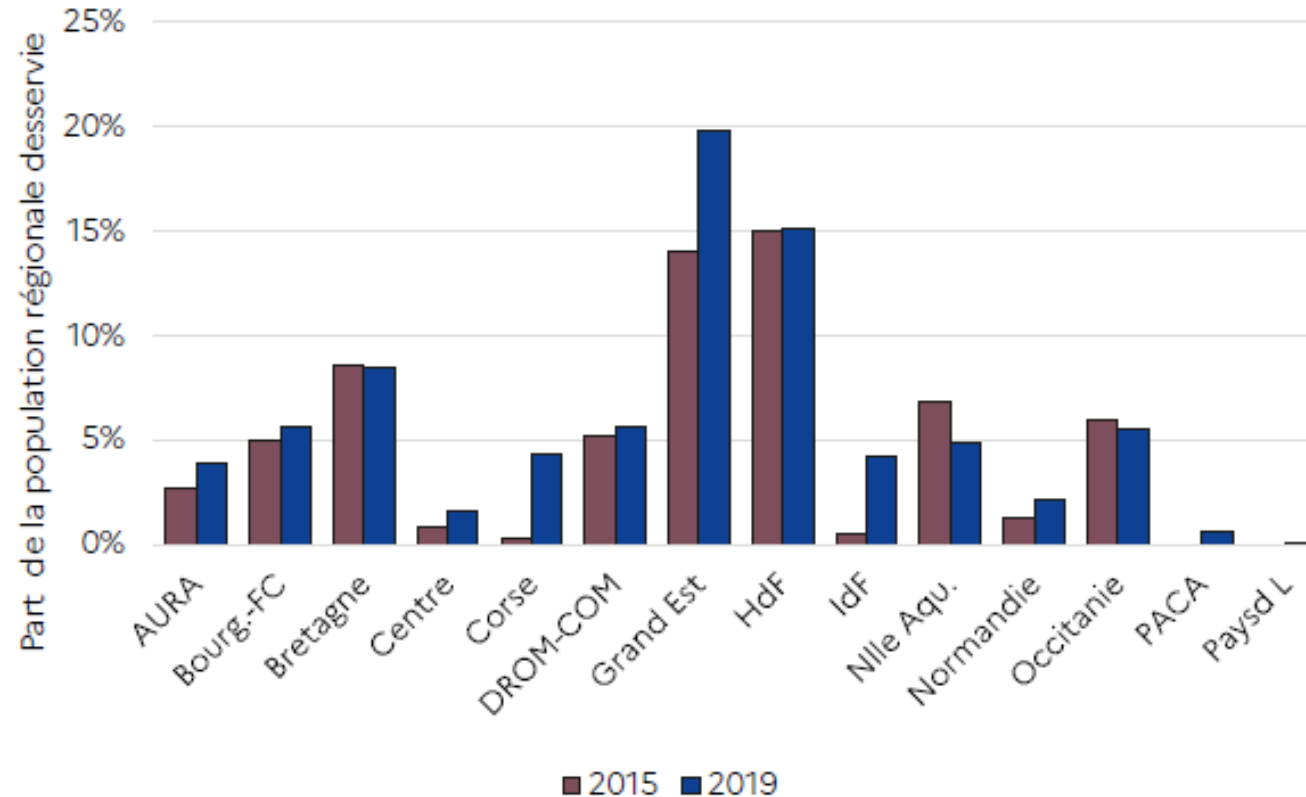
Fin 2019, 4,2 millions d'habitants, soit 6,2 % de la population française, avaient accès à une collecte séparée des biodéchets, contre 3,3 millions d'habitants fin 2015.

• **Majorité d'augmentations :**

- AURA
- Bourg FC
- Centre
- Corse
- DROM COM
- Grand Est
- IdF
- Normandie
- PACA

• **Baisse :**

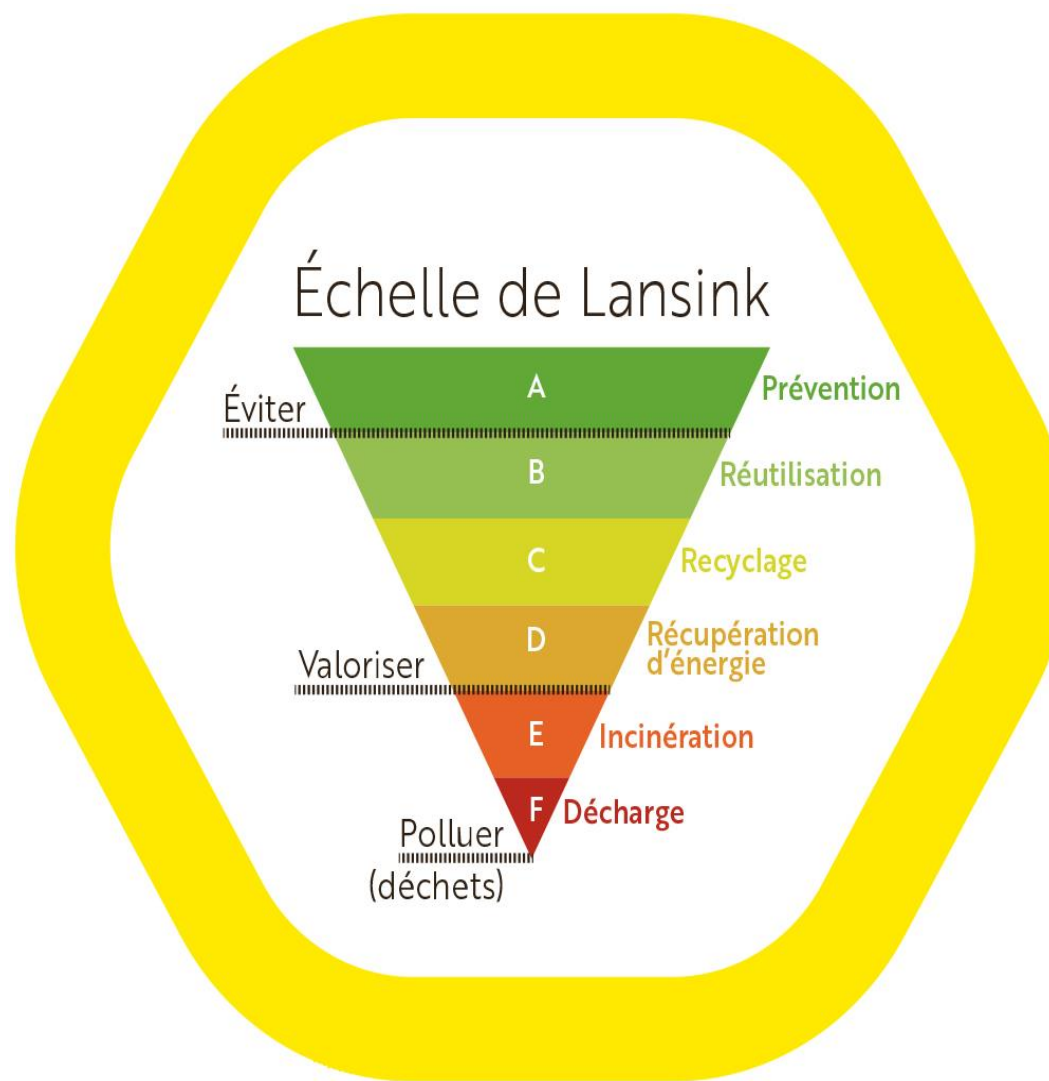
- NA
- Occitanie



*Part des populations régionales desservies par une collecte séparée des biodéchets en 2015 et en 2019*

**10.02.20 – Loi AGECE / 17.08.15 – Loi TECV**

- ↓ 15% des DMA/hab. en 2030 vs 2010
- ↑ 65 % d'ici 2025 **valorisation** matière (dt organique) DND
- Interdiction d'enfouir des déchets en teneur > 30% de biodéchets au 01/01/2024
- ↓ 10 % enfouissement DMA en 2035 vs 2010





# Définitions

✓ **Biodéchets** : Article R541-8 du Code de l'environnement

= Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, alimentaire ou de cuisine **issu** des ménages, des restaurants, des traiteurs, des magasins de vente au détail, des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires

## Déchets verts



## Déchets alimentaires

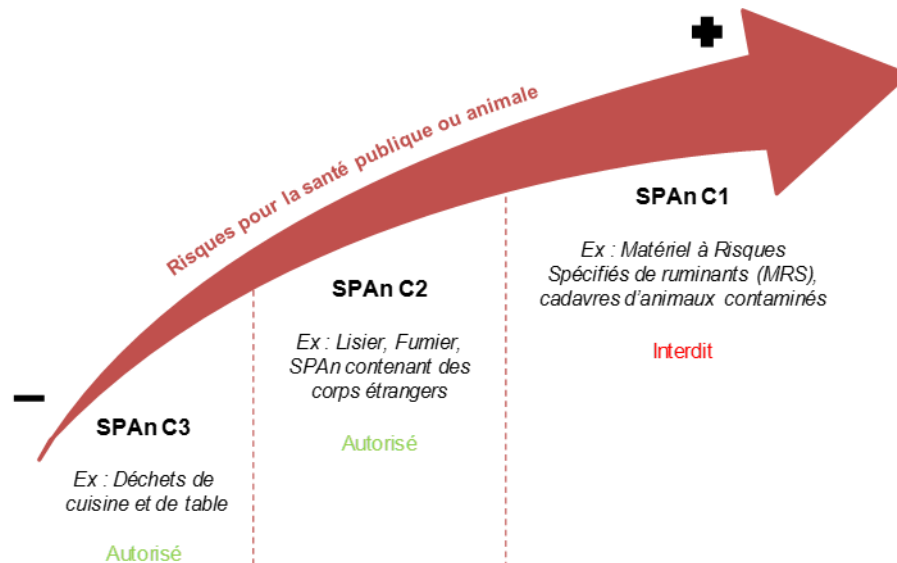


# Définitions



Les Déchets de Cuisine et de Table (DCT) quelle que soit leur nature (végétale, animale, crue ou cuite)  
= **SPAn 3** → Sous-Produits Animaux de catégorie 3

- Les installations de traitement qui accueillent ces flux doivent disposer de l'agrément sanitaire
- Obligation de s'enregistrer en tant que collecteur de SPAN auprès de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Classification en fonction de leur risque pour santé publique ou animale
- Identification des SPAN admissibles en centre de compostage et unité de méthanisation





# Définitions



## ✓ Tri à la source

= **Gestion de proximité**

= Gestion des biodéchets à proximité de leur lieu de production

↪ A savoir : pratiques de **compostage**

(+ broyage, paillage, tonte mulching)



### Individuel



### Collectif : d'établissement ou de quartier



# Définitions



## ✓ Tri à la source

= Collecte sélective

= Collecte séparée des biodéchets sur leur lieu de production



Benne mono-flux vs benne bi-flux

**PAP (= Porte-à-porte) + bioseau**



**PAV (= Point Apport Volontaire)**





# Définitions

## ✓ Exutoires



= Valorisation matière → **plateforme de compostage**



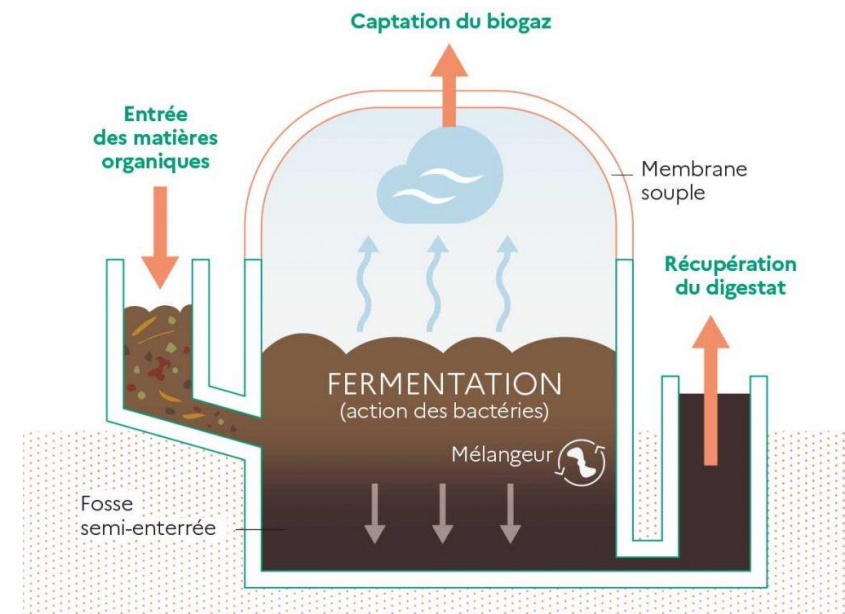
## ✓ Exutoires

= Valorisation énergétique → **méthanisation**

### Classique



### Micro-méthanisation



- Nécessité de flux de déchets constant
- Adapté si pas d'exutoire sur terr.



# Vision des coûts appliqués à la collecte

Différents paramètres à prendre en compte :

- **Typologie territoire**
- **Schéma collecte** : OMR, recyclables, PAV, PAP, fréquence, mono ou biflux, etc
- **Flux collecté** : DCT + DV, DCT seuls, etc
- **Schéma collecte biodéchets** : taux couverture, mode, organisation
- **Mode de traitement** : compostage, métha, pré-traitement, etc
- Evolution **schéma collecte OMR/RS**

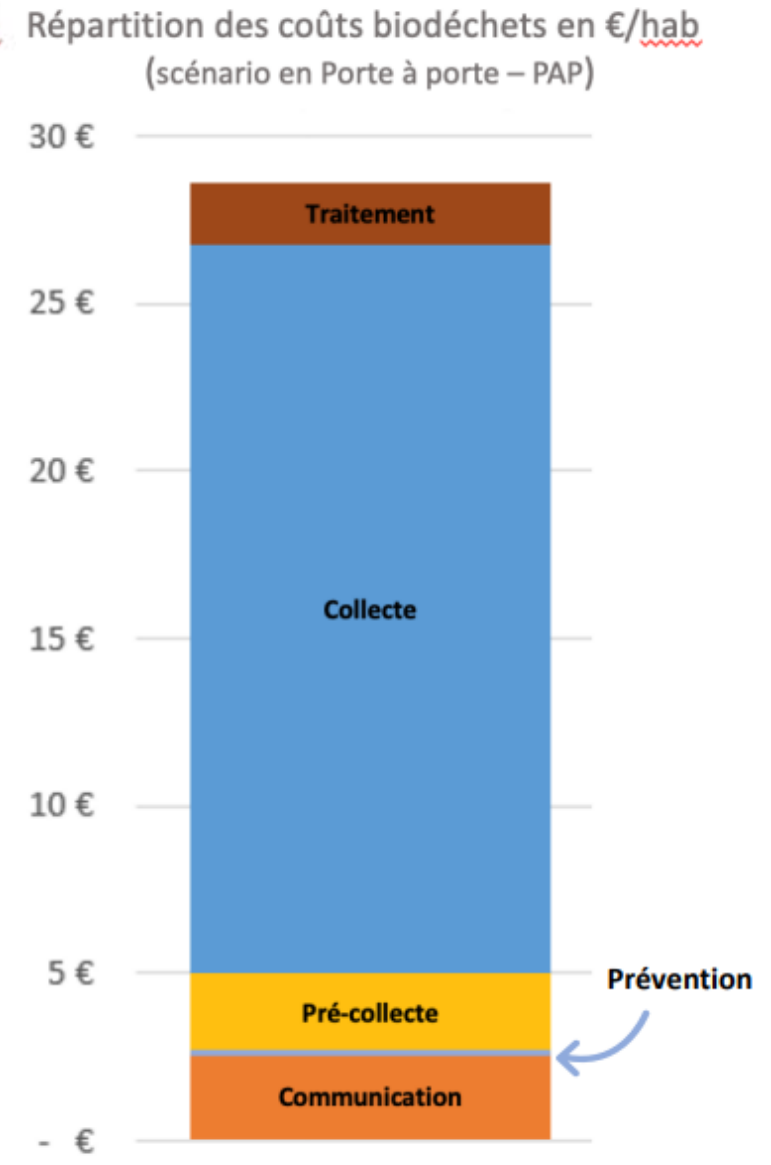
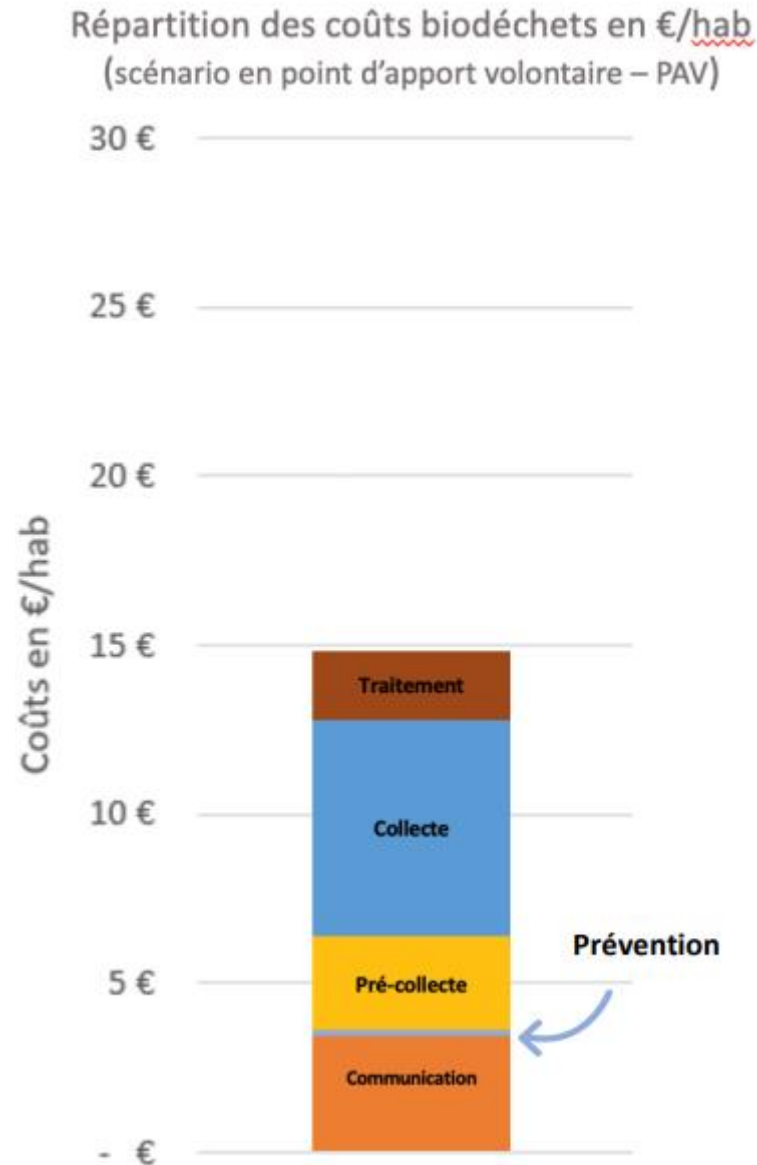


Exposé lors table ronde → différents projets



→ Focus sur la répartition des **coûts de gestion des biodéchets selon PAV ou PAP**, en 2022

- Coûts de traitement = faible impact sur le coût global GD (10-20%)
- Coûts de collecte = 60-75% (43% scénario PAV)
- Autres coûts = prévention, com et pré-collecte
- **Coût collecte + traitement = 5 - 29 € /hab/an**



Source : <https://www.fnade.org/ressources/documents/source/1/4261-Synthe-se-biode-chets-des-menages.pdf>

# Vision des coûts appliqués à la collecte

## Principaux paramètres à impact sur le coût global service gestion déchets :

- **Mode et fréquence de collecte des OMr**, des déchets recyclables et des biodéchets  
**Optimiser le SPPGD** : revoir les circuits de collecte (**diminuer collecte OMR**), faciliter geste tri du citoyen en faveur des biodéchets
- **L'articulation avec le compostage de proximité** et le périmètre de collecte des biodéchets  
Focus déchets alimentaire, déploiement ensemble du territoire
- **Le mode de traitement** des biodéchets  
S'appuyer sur **installations existantes**, valoriser le produit

## Vision des coûts appliqués à la collecte

Tri à la source implique surcoûts → **Repenser sa gestion des déchets**

Coût aidé médian de gestion des biodéchets : **22,40 € HT /hab.**

Médiane identique quelles que soient consignes de tri (**avec/sans déchets verts**)

Coût aidé médian gestion biodéchets représente 22% coût du SPPGD (HT)

# Des enjeux déclinés en Occitanie



Adoption du **PRPGD** en novembre 2019 après une large concertation qui inclus un **PRAEC (Plan Régional pour l'Economie Circulaire)**. Le PRAEC est le fruit d'une démarche et d'une gouvernance collective. Il est mis en œuvre au travers de Groupes de Travail et décliné en actions.

**SRADDET Occitanie 2040** : Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable et d'Égalité des Territoires adopté par le Conseil Régional le 30 juin 2022, approuvé par le Préfet le 14 septembre 2022. Document stratégique de planification qui détermine les grandes priorités régionales en matière d'aménagement du territoire à moyen et long termes

Le PRPGD et le PRAEC font partie du « volet déchets » du actuellement en cours de modification. Notamment afin d'intégrer les nouvelles mesures de la **Loi AGECE**: LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.



# Des enjeux déclinés en Occitanie



Le Schéma Régional Biomasse (SRB), co-élaboré par l'Etat et la Région, détermine les orientations et 19 actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement des filières de production et de valorisation de la biomasse susceptible d'avoir un usage énergétique à l'horizon 2023, 2028, 2030 et 2050.

<https://www.laregion.fr/Le-Schema-Regional-Biomasse>



## Centre Régional Gaz Vert

Contact technique : Philippe Pouech

Tél : 06 80 23 69 55

Courriel : philippe.pouech@arec-occitanie.fr

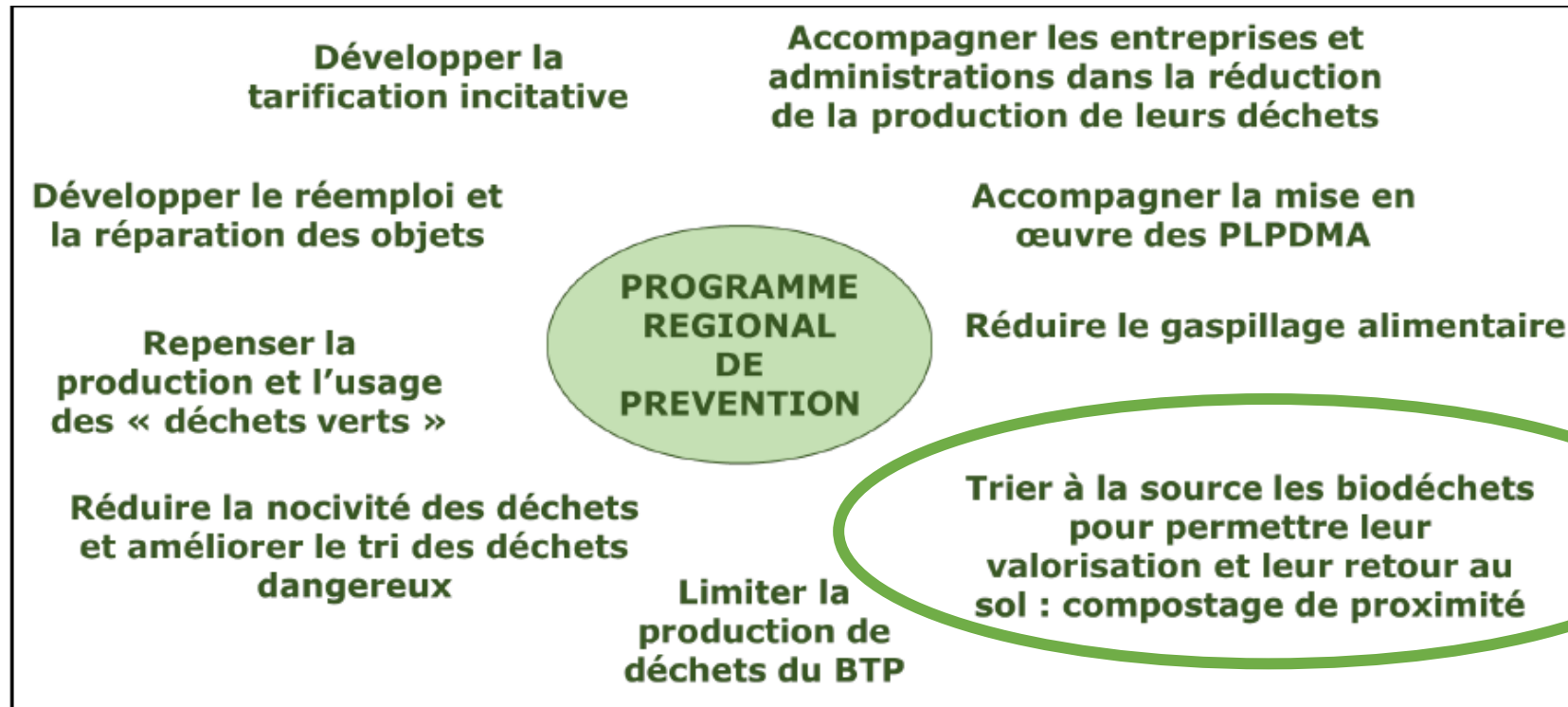




# Des enjeux déclinés en Occitanie



Le plan donne la priorité à **la prévention des déchets**, qui s'articule autour des 9 orientations stratégiques suivantes:



Le PRPGD Occitanie définit un objectif global de séparation et de détournement des biodéchets de la poubelle des résiduels :

**Détournement de 13% des OMr en 2025 et 16% en 2031 par rapport à 2015;**  
**= Part des biodéchets dans les OMr réduite de 50% (-37kg/hab/an) en 2025 puis de 61% (-44 kg/hab/an) en 2031.**

Une estimation de la répartition a été proposée pour définir l'objectif global mais chaque collectivité territoriale est libre de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets et un rythme de déploiement adaptés à son territoire

	Objectif 2025	Objectif 2031
<b>Réduction du gaspillage alimentaire (respect de l'objectif national de réduction de moitié en 2025)</b>	-14 kg/hab.an  - 50 %	-17 kg/hab.an  - 60 %
<b>Tri à la source des biodéchets : gestion de proximité</b>	-40 kg/hab.an sur la population en maison individuelle avec un taux de participation de 50 % des habitants desservis  Soit 1 870 000 habitants pratiquants  Au global : 12 kg/hab.an	-40 kg/hab.an sur la population en maison individuelle avec un taux de participation de 60 % des habitants desservis  Soit 2 323 000 habitants pratiquants  Au global : 15 kg/hab.an
<b>Tri à la source des biodéchets : collecte séparée</b>	-70 kg/hab.an sur la population hors maison avec un taux de participation de 50 % des habitants desservis  Soit 1 159 000 habitants pratiquants  Au global : 13 kg/hab.an	-70 kg/hab.an sur la population hors maison individuelle avec un taux de participation de 60 % des habitants desservis  Soit 1 447 000 habitants pratiquants  Au global : 16 kg/hab.an

# Le PRAEC



## GOUVERNANCE RÉGIONALE

1.1 Définir, organiser, mettre en place des dispositifs d'échange d'information, de biens, de services et un espace de travail collaboratif pour la communauté d'acteurs de l'EC

1.2 Former à l'EC et à ses enjeux

## SYSTÈMES ÉCONOMIQUES

2.1 Développer l'écoconception des produits, services, et équipements

2.2 Accompagner les industriels dans l'utilisation des Matières premières de recyclage (MPR)

2.3 Étudier les modèles d'affaires en EC auprès des entreprises régionales

2.4 Développer les pratiques de déconstruction, réemploi/recyclage dans le BTP

2.5 Développer les pratiques d'économie circulaire dans les systèmes alimentaires et sur les flux de matières organiques

## TERRITOIRES

3.1 Déployer l'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) sur les territoires d'Occitanie

3.2 Déployer des structures de gouvernance partagée de l'EC à des échelles infra-régionales adaptées.

## POLITIQUES PUBLIQUES

4.1 Intégrer systématiquement des critères d'EC dans les achats publics

4.2 Aménager les dispositifs de financement publics pour favoriser l'économie de fonctionnalité

## RECHERCHE ET INNOVATION

5.1 Créer un pôle de recherche pluridisciplinaire sur l'EC en Occitanie (PRECO) et une dynamique de recherche en EC

## DECHETS

6.1 Accroître les actions de prévention des déchets

6.2 Développer les Ressourceries / Recycleries / Repair Café

6.3 Améliorer la valorisation et la gestion des déchets

6.4 Améliorer la prévention et la valorisation des biodéchets pour favoriser un retour au sol de qualité

# Objectifs de la journée technique d'échange biodéchets



- **Partager des informations et actualités (nationales, régionales, réglementaires, etc.)**
- **Favoriser les échanges d'expériences, capitaliser les bonnes pratiques et partager les outils existants.**

# Le Réseau Compostplus et la généralisation du tri à la source des biodéchets

Mathilde BORNE  
Déléguée Générale  
Cécile GOTTELAND  
Déléguée Générale Adjointe

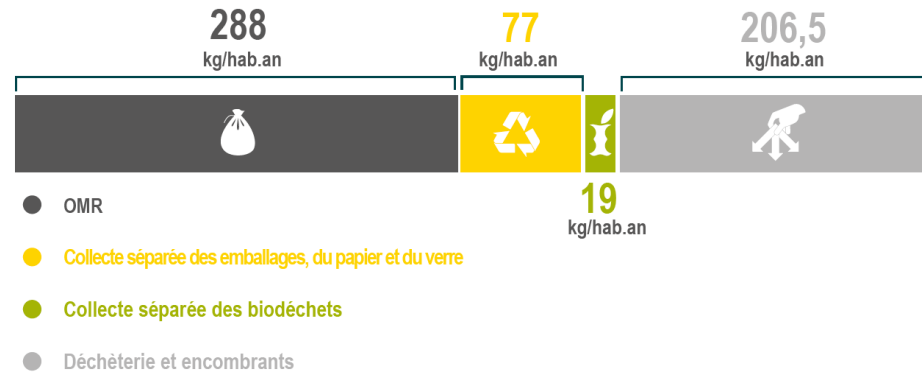


---

RÉSEAU  
**Compostplus**



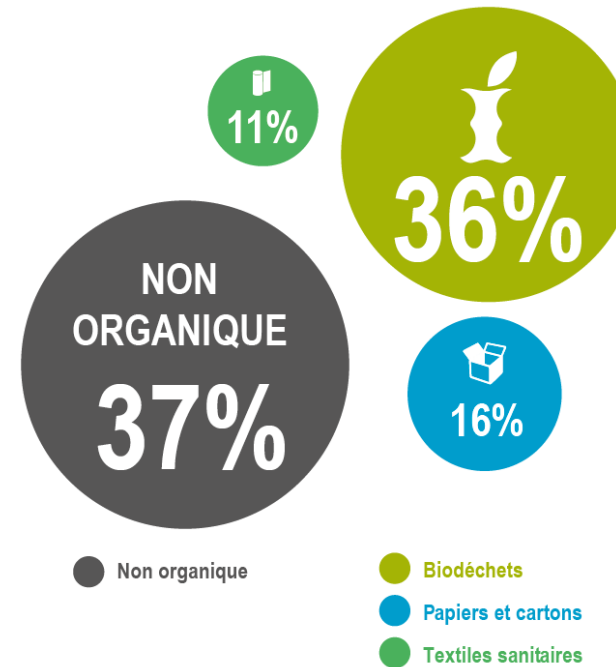
## Le constat de départ et les enjeux



Part organique valorisable des OMr

Marge de progression du tri des biodéchets +++

En 2011, la collecte séparée des biodéchets ne concerne que 9% de la population (dont 6% sont des collectes de déchets verts uniquement)





## La création du réseau

### → Structuration en association en 2011

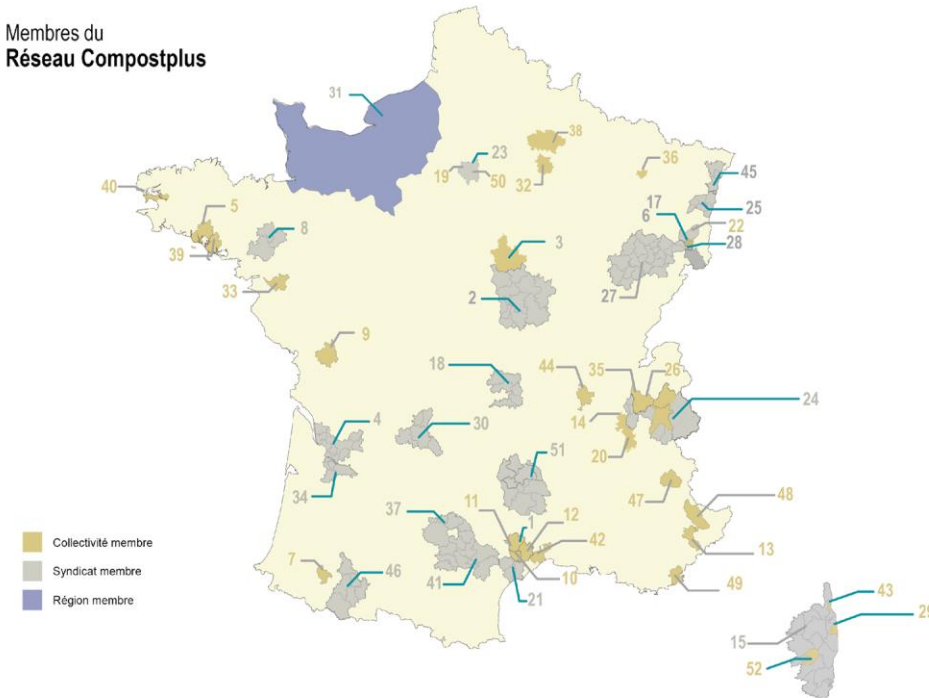
- Engagées dans la collecte séparée des biodéchets
- Compétence collecte, traitement et planification
- Des débutantes aux plus avancées
- Adhésion **d'un binôme élu.e - technicien.ne.**

### En 2023, 60 collectivités adhérentes

- Représentant plus de 30 millions d'habitants sur toute la France

- Membre de l'European Compost Network

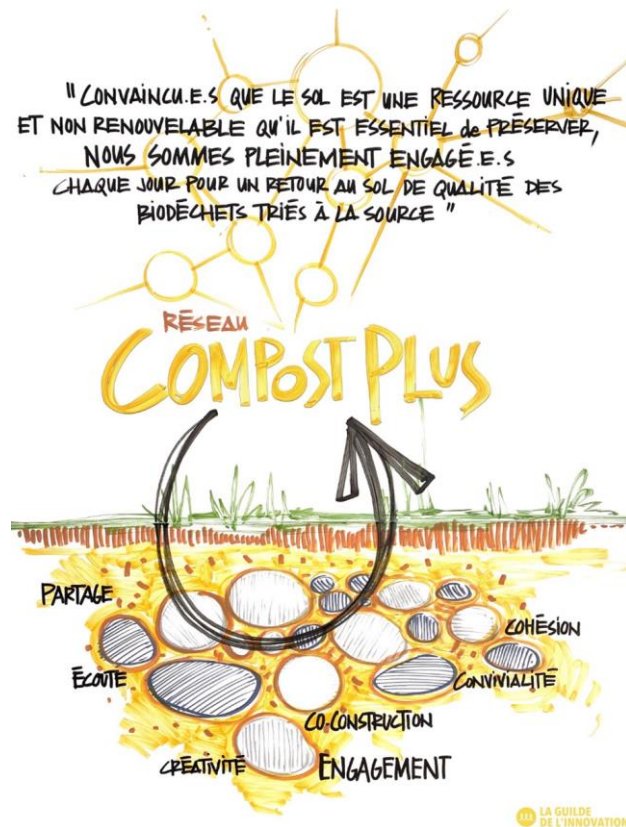
Membres du Réseau Compostplus



## > Valeurs du réseau



## > Les objectifs



### Objectifs :

- Partager les retours d'expériences et les bonnes pratiques
- Promouvoir la collecte séparée des biodéchets
- Mutualiser les besoins



# > Retours d'expériences et bonnes pratiques

## Animations et évènements

### Voyages d'étude

Italie, Flandre, en Slovénie, en Suisse, en Alsace et Allemagne

### Journées techniques (externes et internes)

- Brive-la-Gaillarde : passage progressif de PAP en PAV, démonstration d'un collecteur 4 flux
- Chambéry : Visite plateforme de compostage, démonstration des composteurs grutables,...
- Prochaines rencontres fin septembre à Nantes

### Visios-compostcafé et webinaires thématiques

- Composteurs électromécaniques
- Type de biosceaux, de sacs,
- Tarification incitative
- Construction des plateformes de compostage couverte ou bâches sur andains avec aération forcée,...

### Journées territoires et biodéchets (congrès)



## > Retours d'expériences et bonnes pratiques

### Réalisations



#### Manuel pratique de la collecte séparée des biodéchets

Distribués aux collectivités, aux parlementaires et aux relais d'opinion de la filière

Réalisation en 2015 1ère mise à jour en 2018, nouvelle mise à jour en cours

[Télécharger](#)

#### Création du label ASQA : une démarche qualité reconnue par le monde agricole

- 36 exigences de qualité
- 6 plateformes labellisées
- Deux organismes certificateurs
- Afnor Certification
- Bureau Veritas Environnement



#CeSeraitAbsurde - L'OBLIGATION

#### Vidéos et Argumentaires Campagne #CeSeraitAbsurde

RÉSEAU  
**Compostplus**





# > Promouvoir et plaider

## Participation à des groupes de travail et comités de pilotage

- Comité de Pilotage Etudes ADEME
- Projet PICOLECT “ Politiques Innovantes et Collectes des biO-déchets en Logements collectifs”  
INRAE – UMPV - CNRS
- Projet MONA “Matières Organiques Non Agricoles”  
FNAB – RITTMO – Agriculteurs et Composteurs de France

## Plaidoyer

- Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage à l’initiative du SMICVAL
- Sortie de statut déchet du broyat de déchets verts pour chaudière à biomasse
- TVA réduite à 5,5%
- ...





# > Facteurs clés de réussite

## En phase amont du projet :

- Projet adapté à son territoire
- Portage politique fort
- Projet qui a pensé à l'exutoire

## En phase de concertation

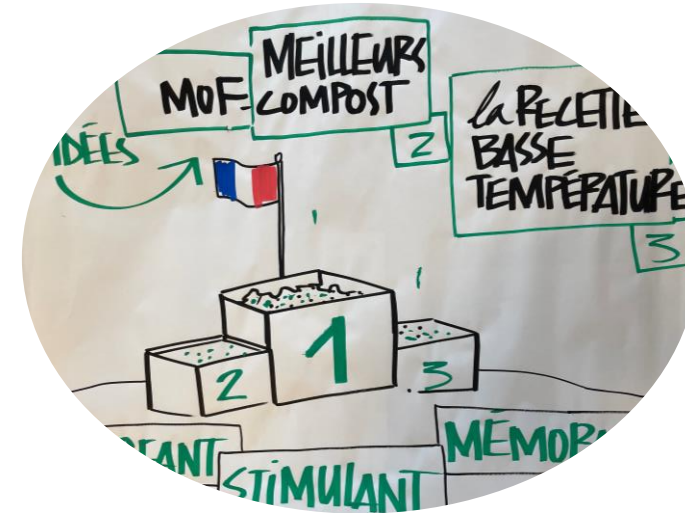
- Impliquer le monde agricole
- Impliquer la population
- Mobiliser l'ensemble des acteurs

## En phase de pré-déploiement

- S'inspirer de ce qui se fait ailleurs
- Privilégier la complémentarité des approches et des leviers
- Adapter le matériel à son territoire et à sa population

## En phase de déploiement

- Prévoir une communication large, diversifiée et durable



# Merci à toutes et tous

---

**Déléguée Générale du réseau : Mathilde BORNE**

[mathildeborne@compostplus.org](mailto:mathildeborne@compostplus.org)

06.07.82.74.12

**Déléguée générale adjointe - Chargée de la vie du réseau et de la communication : Cécile GOTTELAND**

[cecilegotteland@compostplus.org](mailto:cecilegotteland@compostplus.org)

06.30.08.40.98

**Appui technique et label ASQA : Thomas COLIN**

[thomascolin@compostplus.org](mailto:thomascolin@compostplus.org)

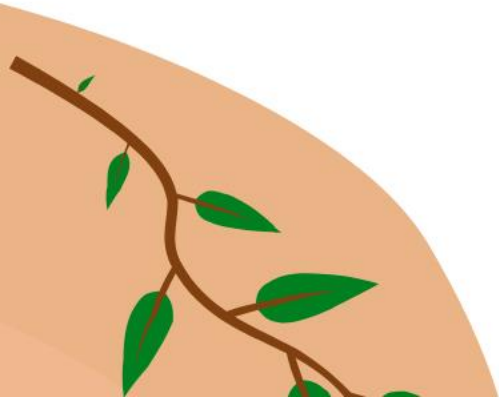
<http://www.compostplus.org/>



**ORDECO**

# Etat des lieux de la mise en œuvre de la collecte séparée en Région et des installations de traitement

Sarah LAGOFFUN  
Coordinatrice pôle « déchets » et référente « planification »  
[sarah.lagoffun@ordeco.org](mailto:sarah.lagoffun@ordeco.org)





## Déchets alimentaires produits par les ménages et collectés par le SPGD en mélange avec les OMr :

**Estimés à environ 445 000 tonnes en Occitanie en 2021 soit 74 kg/habitant**

*[Estimation à partir des résultats du MODECOM ADEME 2017 → les OMr sont composées à 28% de déchets alimentaires, y compris produits alimentaires non consommés et hors déchets de jardin]*

Environ 215 000 tonnes seraient incinérées, 145 000 tonnes enfouies en ISDND et 85 000 tonnes valorisées via une unité de pré-traitement mécano-biologique

## Déchets alimentaires des « gros producteurs » :

**Pas d'estimation précise de ce gisement en Occitanie**

Gisement global de déchets organiques produits par les entreprises estimé en 2022 à environ 660 000 tonnes soit environ 20% du gisement global des déchets produits par les activités économiques

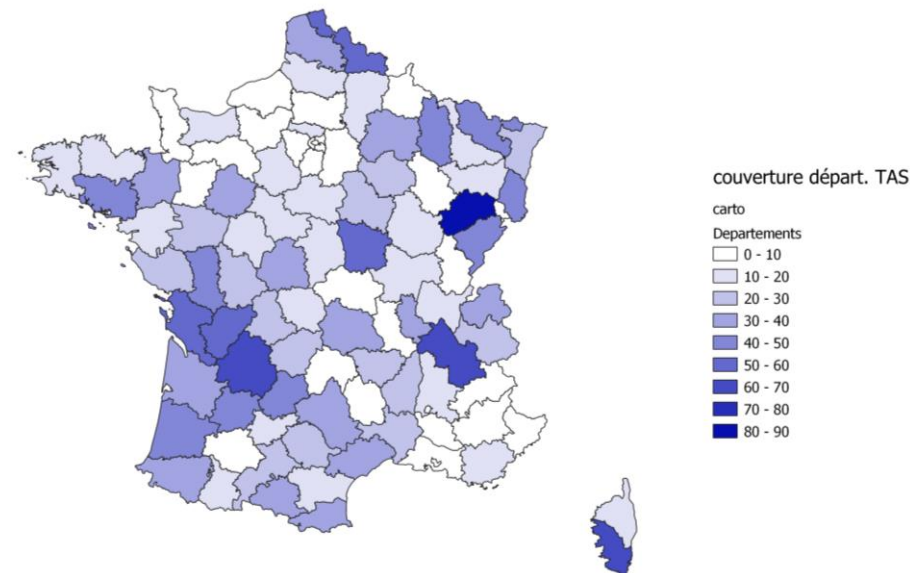
# Etat des lieux du tri à la source des déchets alimentaires en Occitanie



Les données recueillies via l'enquête « **Collecte** » (ADEME, menée en Occitanie par l'ORDECO), ne permettent pas de dresser un état des lieux du tri à la source des biodéchets :

- Suivi du nombre de composteurs distribués, mais pas de visibilité sur l'utilisation réelle ni sur les tonnages détournés
- Aucune estimation pour les composteurs non distribués par les collectivités
- Impossibilité pour la plupart des collectivités de fournir une estimation du nombre d'habitants desservis par un site de compostage partagé

→ Utilisation des estimations réalisées par l'ADEME pour le rapportage européen







**ORDECO**

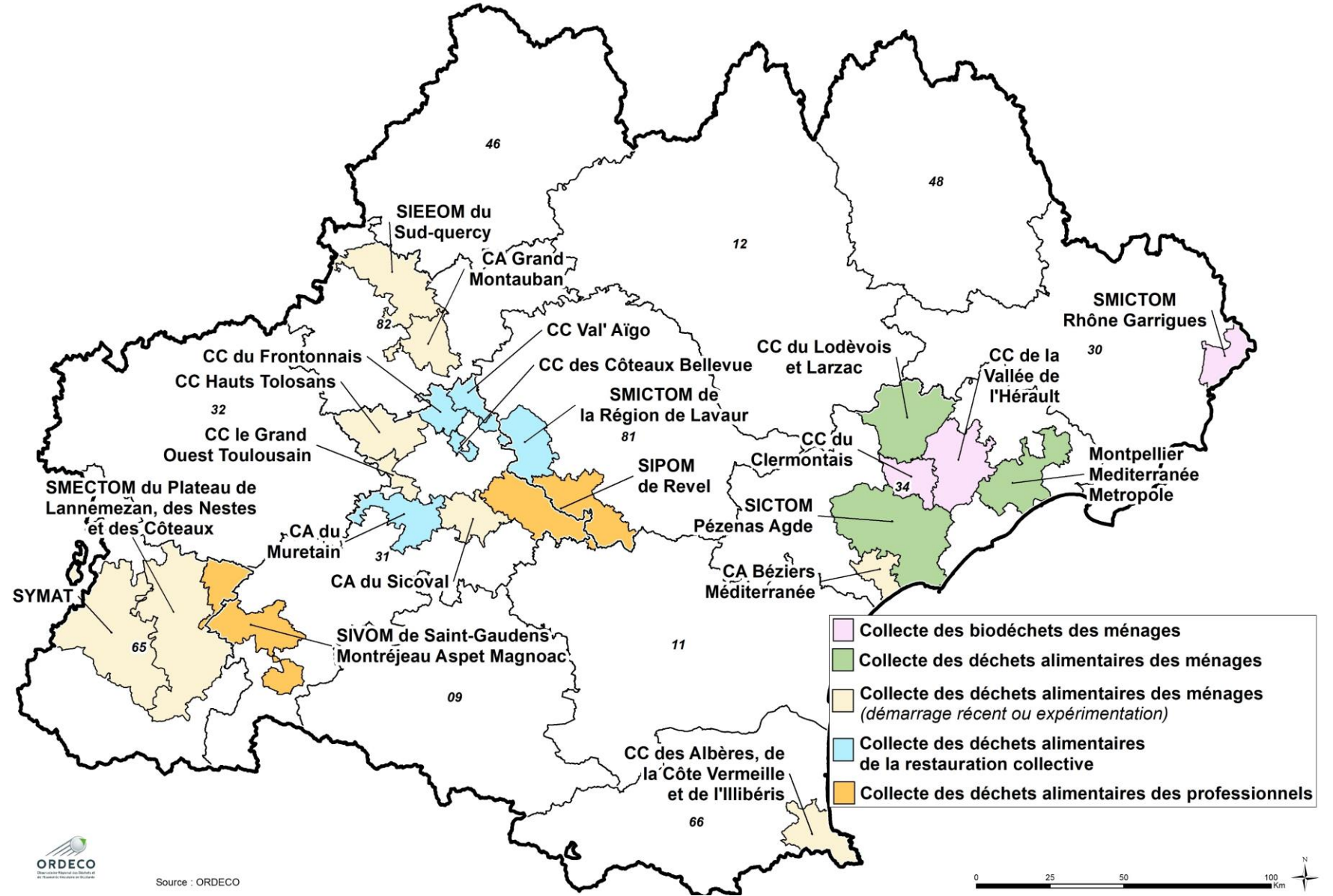
Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie

# Les collectes de déchets alimentaires en Occitanie

## Les collectes de biodéchets en Occitanie en 2023

23 collectes de déchets alimentaires ont été référencées en Occitanie à mi-2023 :

- **9 collectes avec démarrage récent ou en cours d'expérimentation**
- **6 collectes auprès des ménages existantes depuis plusieurs années, dont 3 en mélange avec les déchets verts**
- **5 collectes des déchets alimentaires de la restauration collective**
- **3 collectes des déchets alimentaires des professionnels**



Source : ORDECO

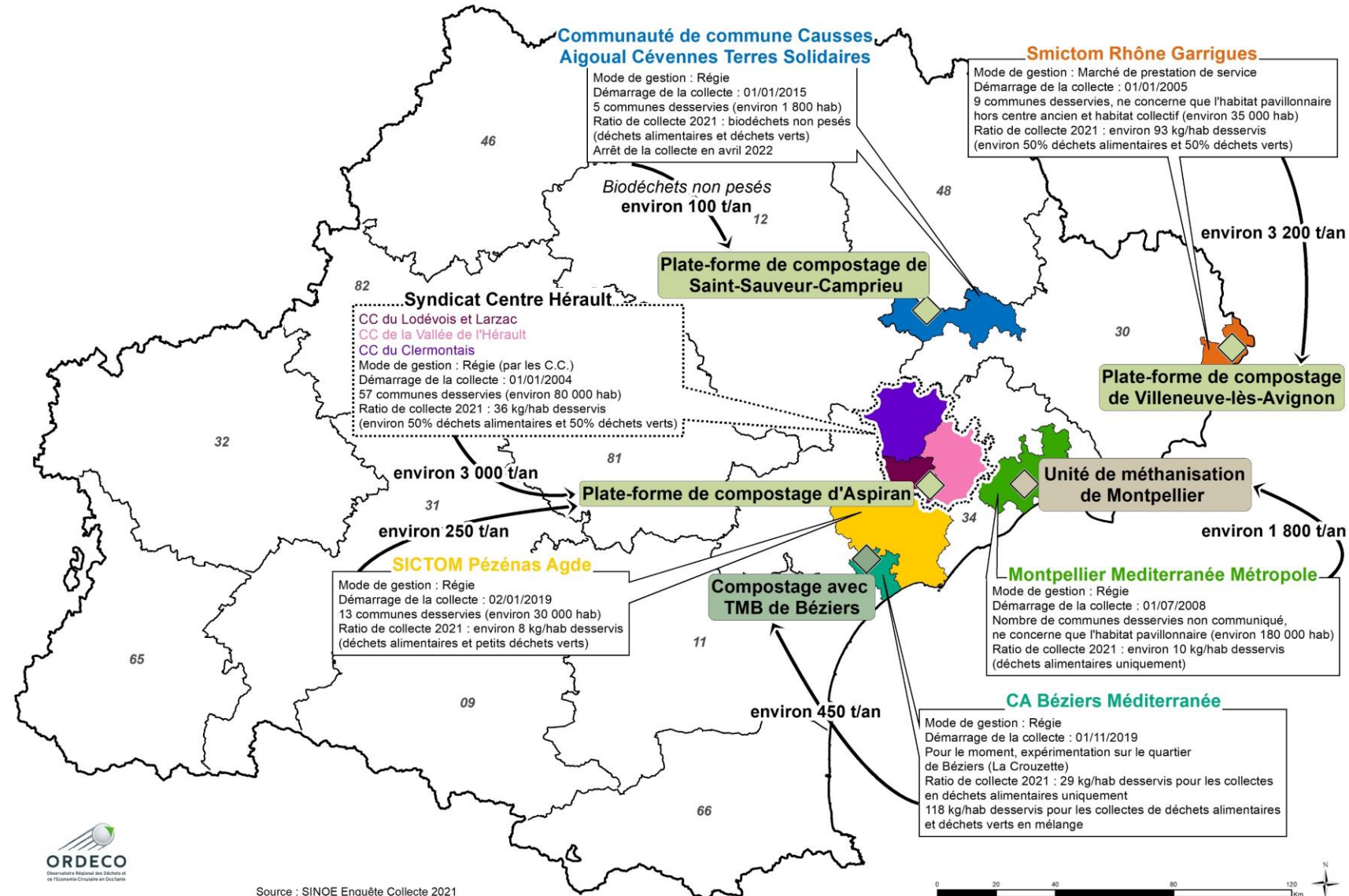
# Focus sur les déchets alimentaires des ménages collectés en Occitanie en 2021

## Collecte de biodéchets en porte à porte en Occitanie en 2021

En 2021, 8 collectivités à compétence « collecte » sur les 146 d'Occitanie avaient mis en place sur leur territoire une collecte de biodéchets (3 déchets alimentaires uniquement, dont une expérimentation, et 5 déchets alimentaires + déchets verts).

**Environ 8 800 tonnes de biodéchets collectés en 2021 puis compostés.**

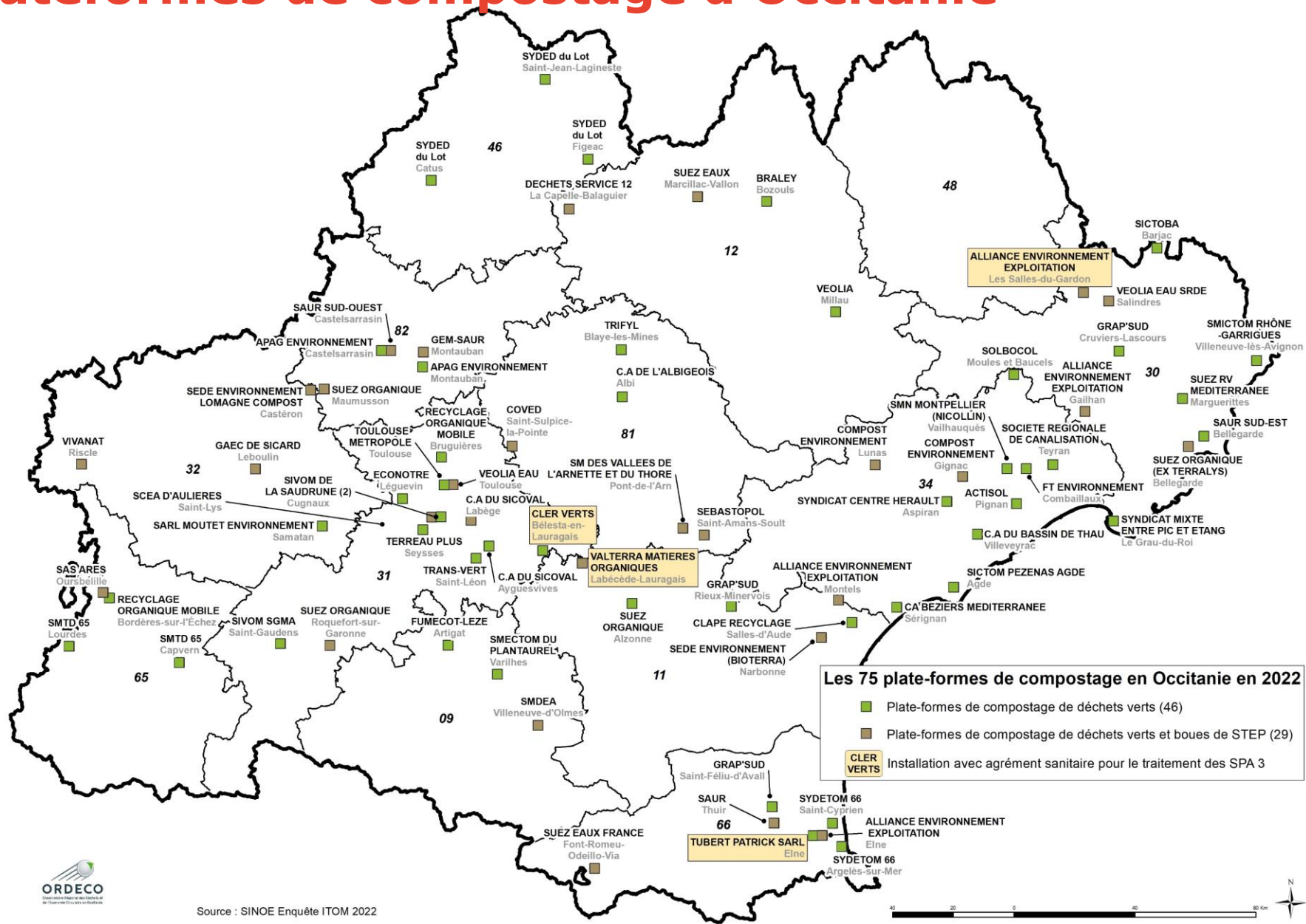
**Moins de 10 kg/hab/an sont collectés lorsque les déchets verts ne sont pas acceptés (excepté l'expérimentation sur la CABM, avec 29 kg/hab/an). Environ 100 kg/hab sont collectés lorsque les déchets verts sont acceptés.**





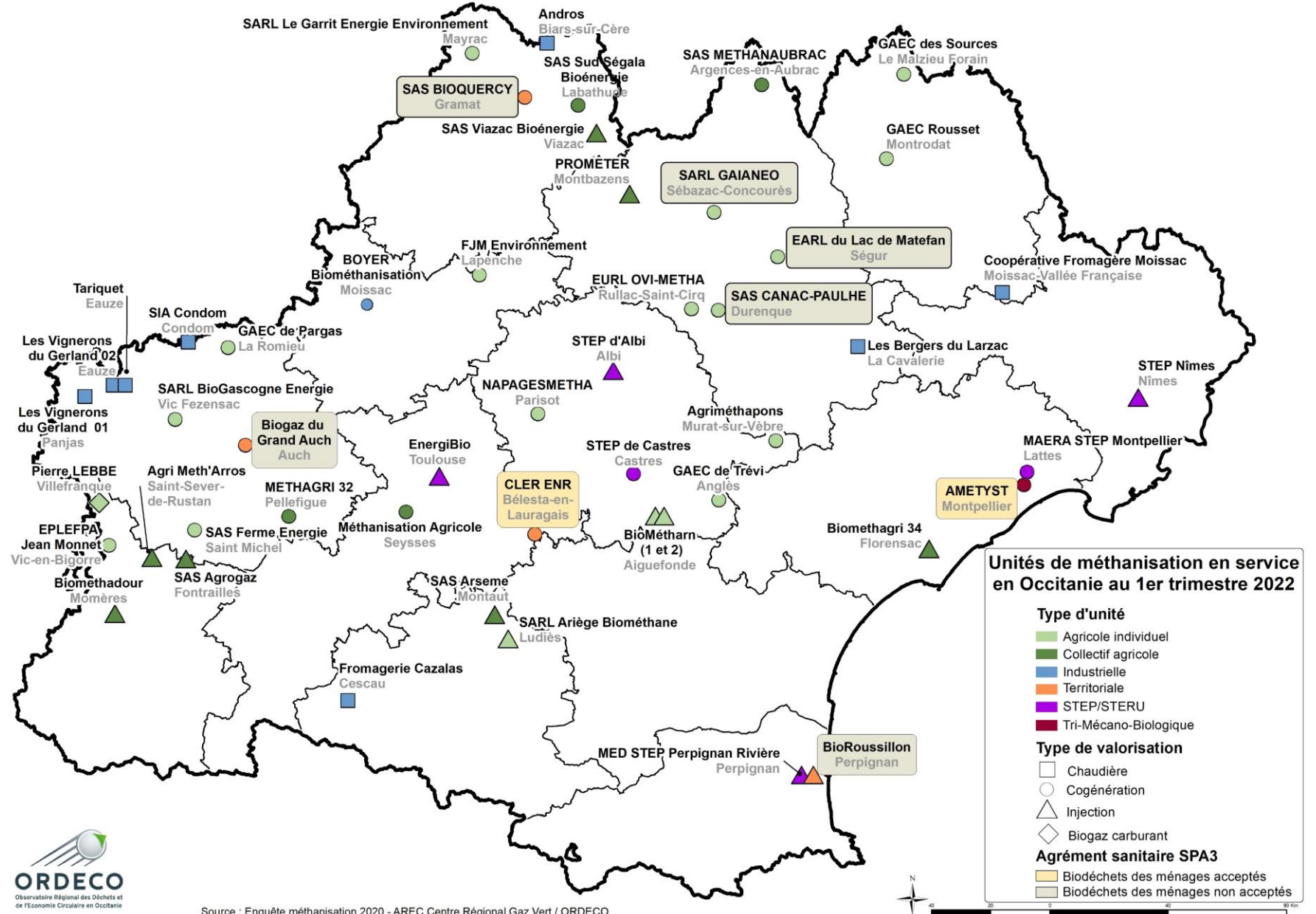
# Les plateformes de compostage d'Occitanie

Sur les 75 plateformes de compostage d'Occitanie référencées en 2022, seules 4 détiennent l'agrément sanitaire « SPA3 » pour le compostage des déchets alimentaires.

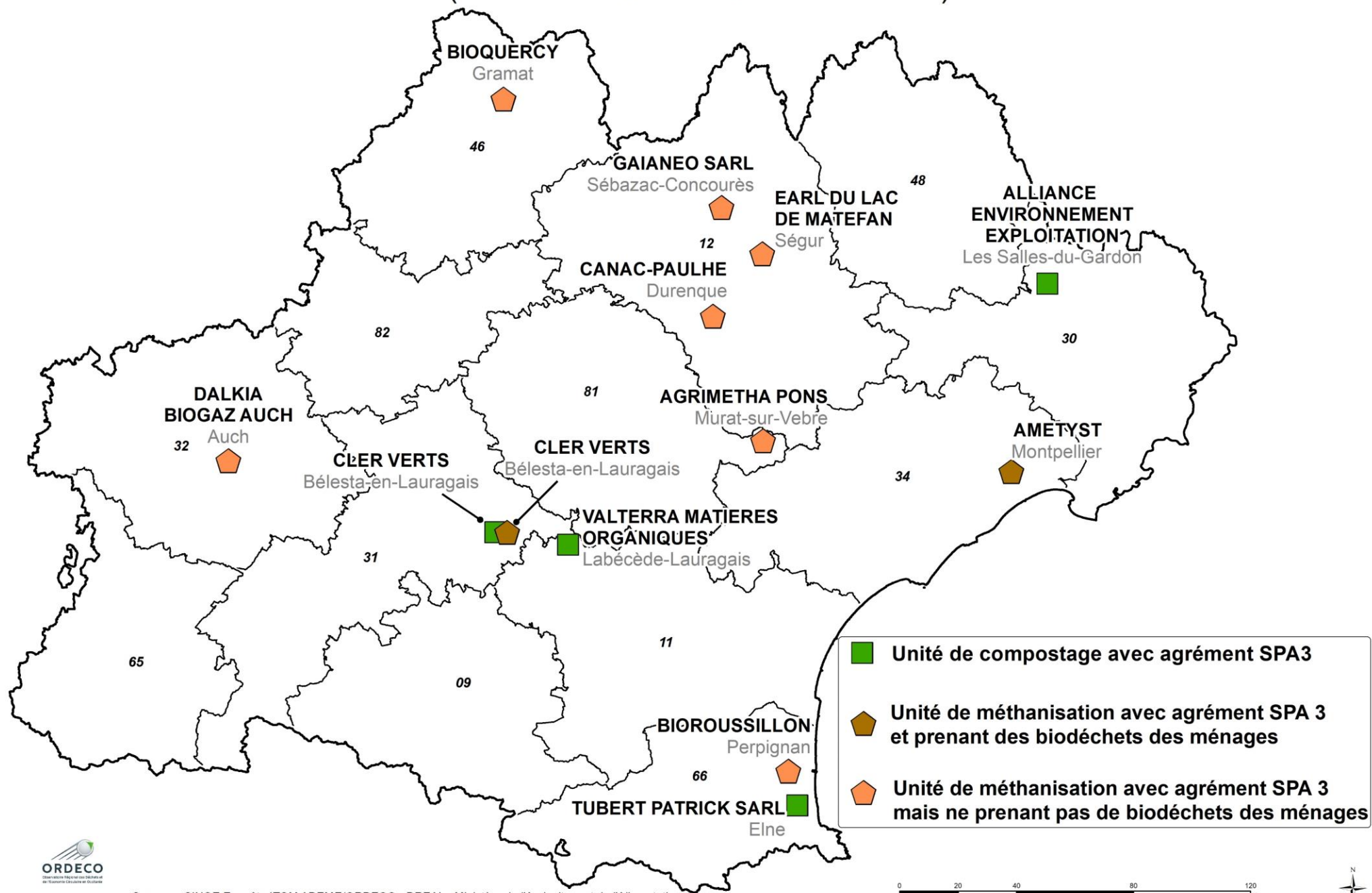


# Les unités de méthanisation d'Occitanie

Sur les 50 unités de méthanisation en fonctionnement en Occitanie en 2022, **8 détiennent l'agrément sanitaire « SPA3 » pour le compostage des déchets alimentaires.** Parmi ces 8 unités, seules **2 prennent actuellement les déchets alimentaires produits par les ménages.**

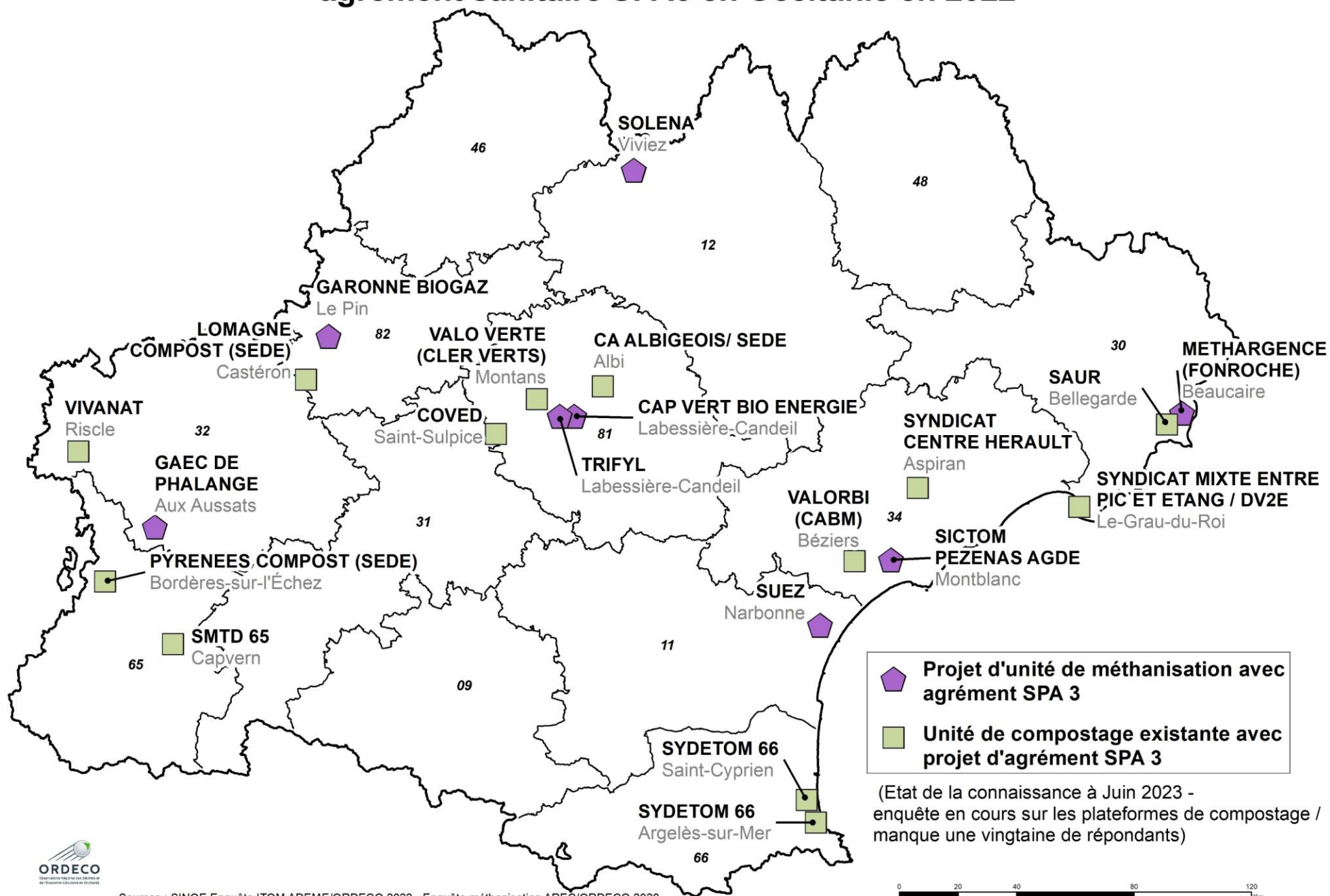


# Les 14 installations de traitement avec agrément sanitaire SPA3 en Occitanie en 2022 (Etat de la connaissance à Juin 2023)





# Les 21 installations de traitement ayant indiqué avoir pour projet de demander un agrément sanitaire SPA3 en Occitanie en 2022



# Les dispositifs d'accompagnement financier



Manon VIDAL, chargée de mission Economie Circulaire à **l'ADEME Occitanie**



et

Naïma MONCAMP, chargée de projets déchets et Economie Circulaire à la **Région Occitanie**



# Bilan des réalisations

## AAP ADEME/Région « Tri à la source des biodéchets »



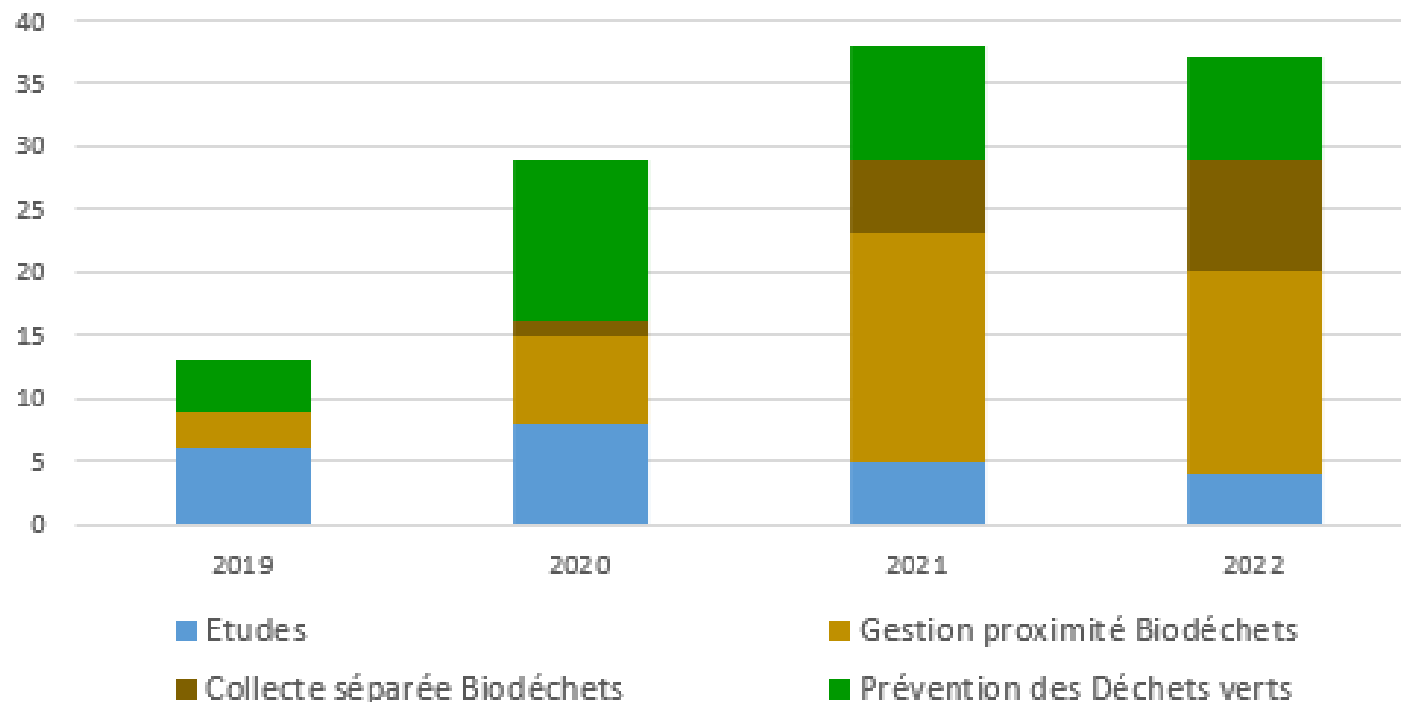
### Calendrier :

- 2019 à 2022
- 9 sessions de dépôt de dossiers

### Bénéficiaires :

- 65 EPCI lauréats
- 117 opérations

Opérations déposées dans le cadre de l'AAP Biodéchets 2019 - 2022





# AAP 2019 - 2022

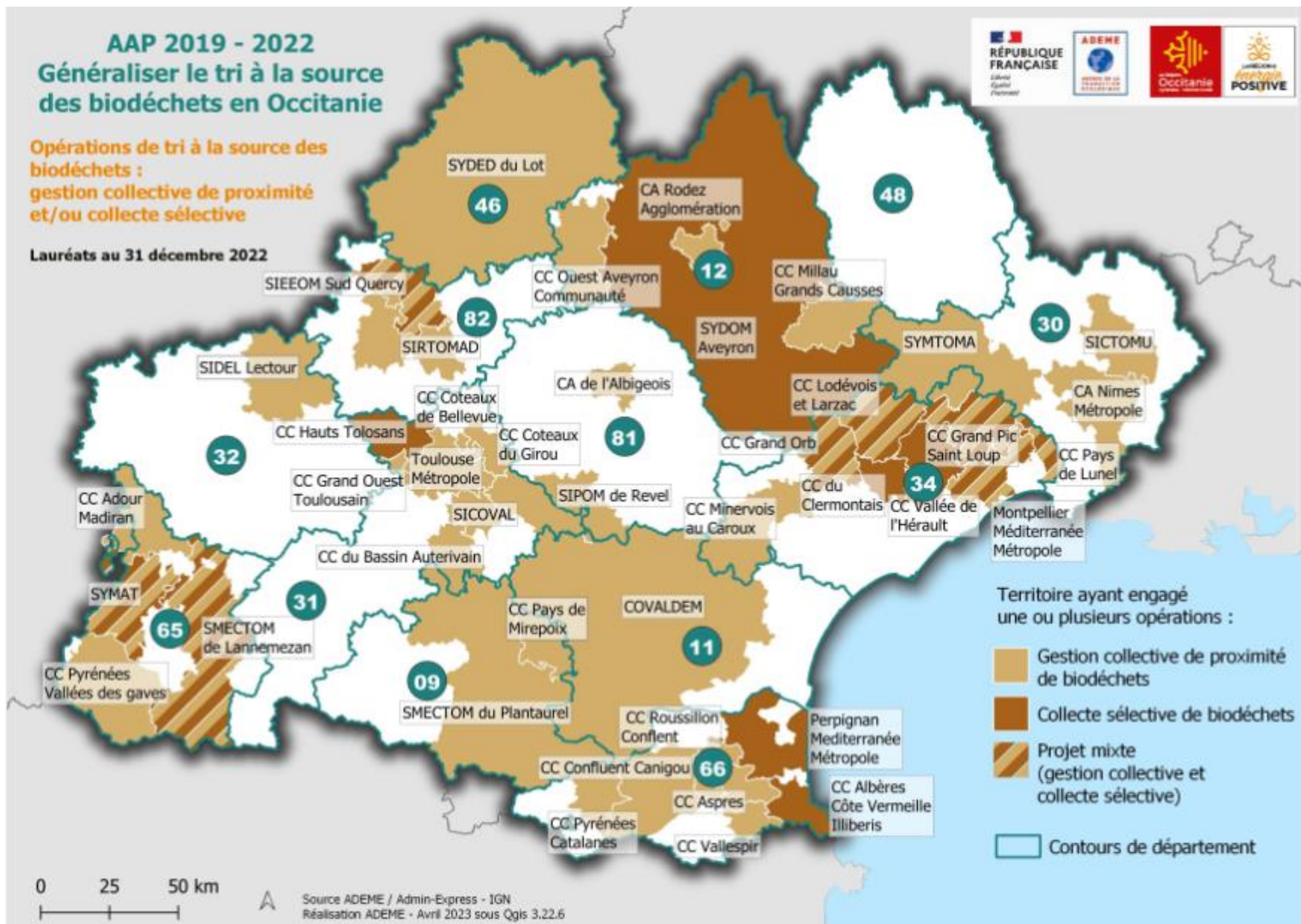
## Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie



Opérations de tri à la source des biodéchets :  
gestion collective de proximité  
et/ou collecte sélective

Lauréats au 31 décembre 2022

- Gestion proximité + développée
- Répartition homogène
- Territoires en blanc ne signifie pas qu'il n'y a pas de dispositifs en place



# Dispositifs d'accompagnement 2023

## Mesure « Biodéchets » du Fonds Vert

- **Projets éligibles** : majoritairement sur les biodéchets des ménages

Doivent contribuer à :

- La **réduction** des ordures ménagères résiduelles
- La mise en œuvre **d'une stratégie de la généralisation** du tri à la source des biodéchets

### La gestion de proximité

Compostage partagé,  
en établissement



### Et/ou la collecte séparée des biodéchets

Collecte en porte à porte ou/et en apport volontaire



### La prévention des déchets verts

### La valorisation des biodéchets des ménages

- **Installation** de compostage et/ou de méthanisation de biodéchets des ménages
- **Modification** d'installations existantes pour traiter des déchets alimentaires (hygiénisation, déconditionnement, déemballage,...)





# Dispositifs d'accompagnement 2023

## Mesure « Biodéchets » du Fonds Vert



### ➤ **Porteur.se.s de projets éligibles :**

#### • **Du déploiement du tri à la source des biodéchets des ménages**

- ✓ Principalement des Métropoles, CA, CC, Syndicats à compétence gestion des déchets  
(*non concernés communes, villes, départements, ....*)

#### • **De la Valorisation des biodéchets des ménages**

- ✓ EPCI, syndicat à compétence gestion des déchets
- ✓ Porteur privé, prestataire de collectivité (concession, délégation, mandat)



# Dispositifs d'accompagnement 2023

## Mesure « Biodéchets » du Fonds Vert



Opérations éligibles	Dépenses éligibles	Taux d'aide max.
<b>Etude</b>	Coûts des prestations externes : diagnostic, concertation, évaluation, étude de faisabilité , dimensionnement, ...	70 %
<b>Gestion proximité</b>	Investissement équipements de prévention : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Composteurs partagés, en pied d'immeuble ou de quartier, composteurs autonomes en établissement, ...</li> <li>· Broyeurs mutualisés de déchets verts, ...</li> </ul> Aide au changement de comportement : communication, formation, sur la gestion de proximité, animation par un relais de terrain, chargé de mission, .. Etudes : caractérisation OMR, enquête de pratique, ...	55%       70%
<b>Collecte</b>	Investissements (pré-collecte, collecte, adaptation des bennes de collecte) et frais liés aux actions de communication	10 €/habitant plafond 55%
<b>Valorisation organique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation compostage ou modification d'installations existantes (d'hygiénisation, équipements de déconditionnement...)</li> <li>- Installation de méthanisation</li> </ul>	55%  45%

# Dispositifs d'accompagnement 2023

## Mesure « Biodéchets » du Fonds Vert



L'accès au site [Démarches Simplifiée](#)



Cahier d'accompagnement des porteurs de projets



[FAQ Fonds Vert Biodéchets](#)



Ne pas hésiter à contacter référents Ademe pour compléter volet technique avant dépôt



Tutoriel dépôt dossier sur [Démarches Simplifiées](#)



Pour aide technique sur *Démarches simplifiées*

→ [contact@demarches-simplifiees.fr](mailto:contact@demarches-simplifiees.fr)



➤ Cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs

Pour toute demande de renseignements concernant les mesures du Fonds Vert, contactez le service régional de l'État de votre département : [www.copac-occitanie.fr/occitanie](http://www.copac-occitanie.fr/occitanie) ou contactez votre service d'accompagnement ou le directeur départemental des territoires (DT de la mer) ou les directions et services de l'État, outre-mer.

janvier 2023 - Version 11



# Dispositifs d'accompagnement 2023

## Fonds Economie Circulaire ADEME



- **Porteur.se.s de projets** : professionnel.le.s, structures privées
- **Projets éligibles** :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/gestion-biodechets-acteurs-economiques>



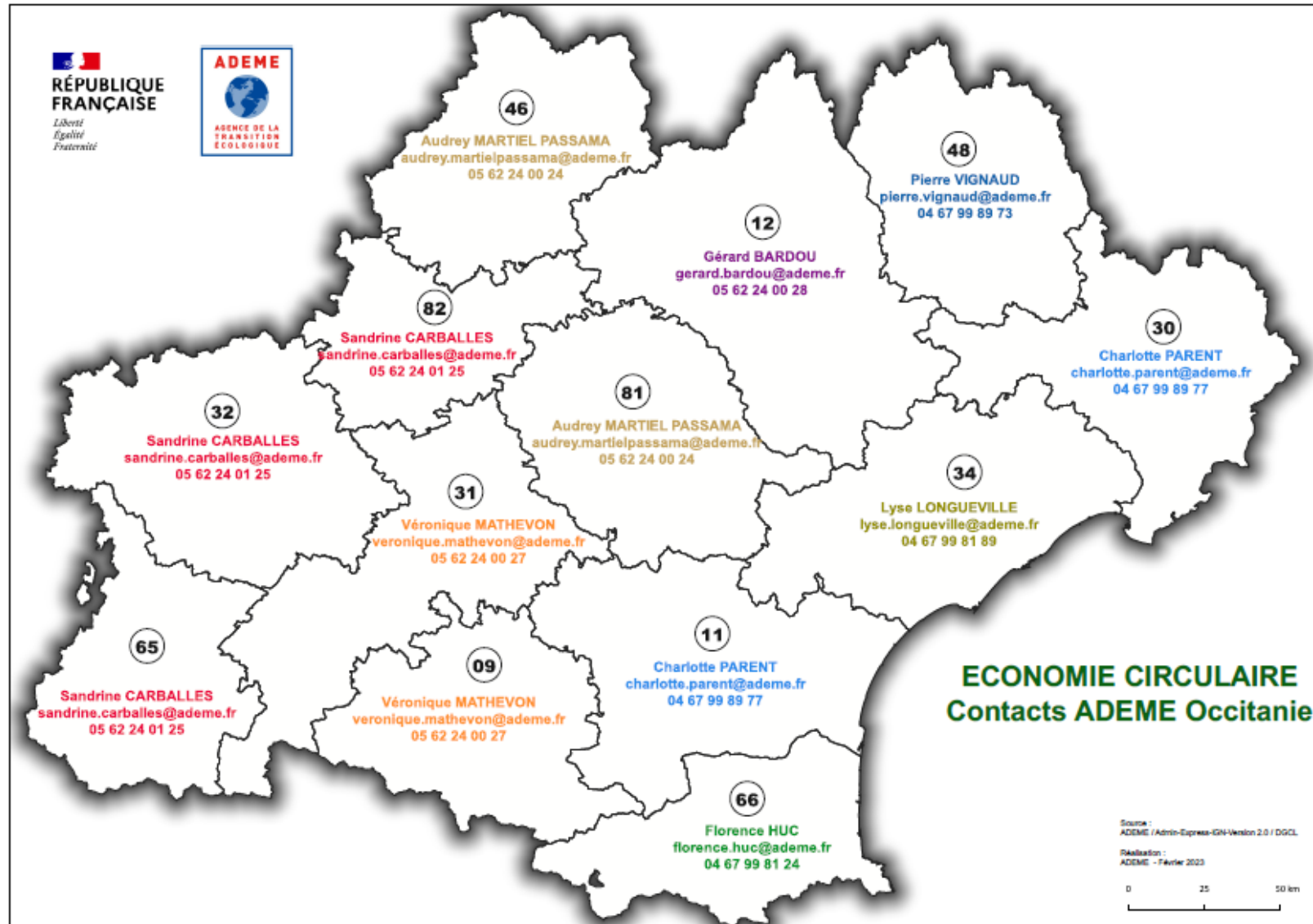


# Dispositifs d'accompagnement 2023



Agir • Mobiliser • Accélérer

## ➤ Instructeurs ADEME par département





## Documents, librairie

- ✓ Evaluation de la généralisation du tri à la source des biodéchets, **rapport 2022** : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5904-evaluation-de-la-generalisation-du-tri-a-la-source-des-biodechets.html>
- ✓ Biodéchets des ménages, synthèse de l'étude sur le modèle économique de la filière, **rapport 2022** : <https://www.fnade.org/ressources/documents/source/1/4261-Synthe-se-biode-chets-des-menages.pdf>
- ✓ Evaluation coûts tri à la source des biodéchets pour structures privées, **rapport 2022** <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5637-couts-de-gestion-des-dechets-alimentaires-des-producteurs-non-menagers.html>
- ✓ Tri à la source et collecte séparée (exemples initiatives) : <https://optigede.ademe.fr/collectes-separees-biodechets>

## En 2023, un accompagnement au fil de l'eau sur le sujet biodéchets

**Soutien à l'élaboration d'études d'aide à la décision** : schéma territorial de tri à la source des biodéchets, études pré-opérationnelles de collecte séparée et de valorisation des biodéchets, changement de comportement des usagers, prospective sur le traitement, etc.

**Prestations externes : taux d'aide maximum de 40%**

### **Aides pour la mise en œuvre de projets d'investissements locaux :**

- **Prévention et lutte contre les gaspillages** : compostage collectif de proximité, opération de prévention de la production des déchets verts dans l'objectif de limiter au maximum les collectes spécifiques, etc.
- **Collecte, tri et valorisation des déchets** : collecte séparée des biodéchets, aménagement de plateforme de broyage des déchets verts, de plateforme de compostage des biodéchets, création/modernisation d'unité de méthanisation, etc.

**Coûts d'investissement matériel : taux d'aide maximum de 30%**

**Possibilité sur certains projets de mobiliser un financement FEDER** (pas possibilité de cumuler une aide Région et une aide FEDER)

**Programme régional FEDER 2021-2027 adopté en octobre 2022 par la Commission européenne**

OS 2.6. Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

- **Action 1 - Soutenir les projets de transition vers l'économie circulaire et de prévention des déchets :**
  - Développement d'offres économiques visant à économiser les ressources (EIT, EFC, éco-conception)
  - Actions de prévention des déchets par la mise en œuvre de la tarification incitative par les intercommunalités
- **Action 2 - Investissements permettant de mieux trier les déchets et de les recycler : collecte séparative des biodéchets, création de déchèteries innovantes et de déchèteries dédiées aux déchets professionnels, modernisation-optimisation-crédation de centre de tri et surtri, création et aménagement d'unités de valorisation organique par compostage + équipements de déconditionnement associés à une filière de valorisation organique, création et aménagement d'unités de recyclage matière en particulier pour les déchets du bâtiment et des travaux publics**

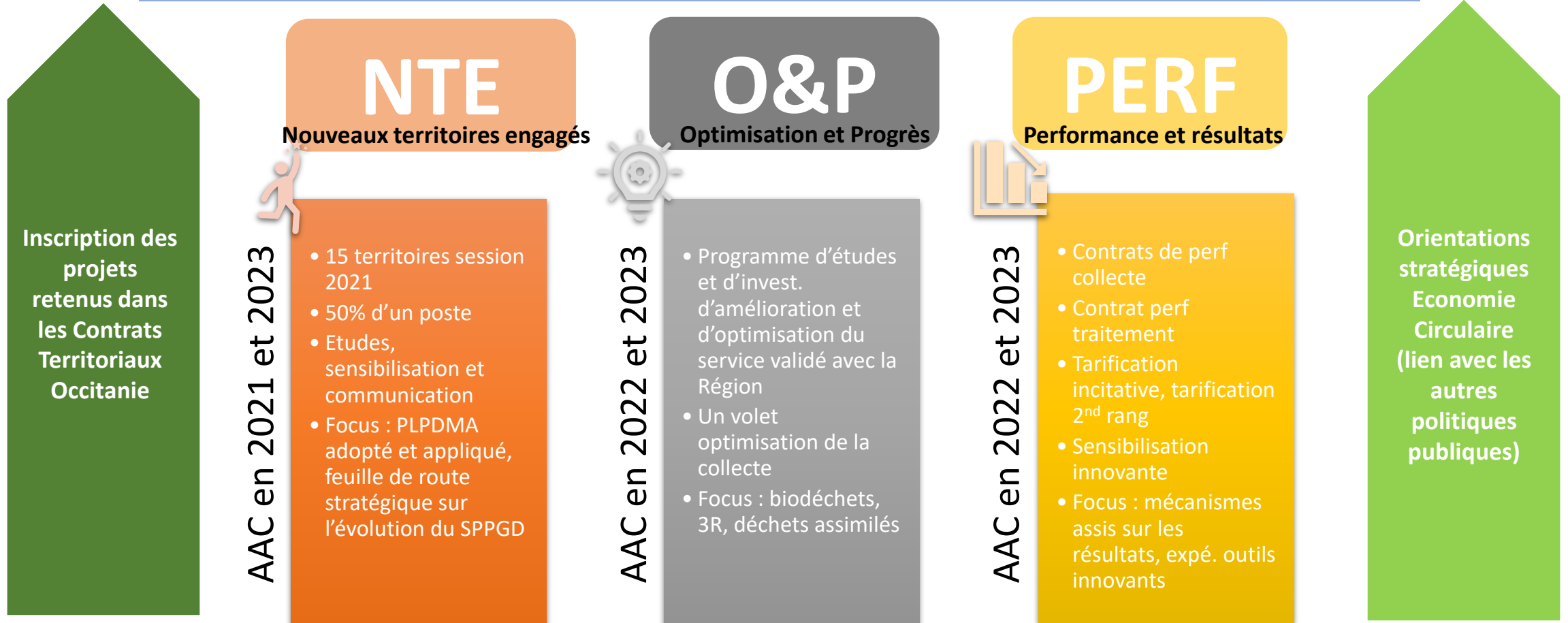
**Dépenses éligibles :**

- Investissements matériels (travaux, équipements, matériel...)
- Montant de dépenses minimum (assiette subventionnable) = 100 000 €
- Taux max de cofinancement de 20% maximum

# Contrat Transformation Déchets Occitanie lancé en juillet 2022 :

un pack de solutions pour les territoires pour réduire la production de déchets, optimiser le SPPGD, maîtriser les coûts et engager des démarches innovantes

Formations Elus et techniciens / Participation aux Réseaux régionaux d'échanges



Mise en place d'actions transverses en lien avec PCAET, SCOT, PAT et de lutte contre les dépôts sauvages (AMI Bassin versants, lien Plan Nature)



# La Région, accompagnatrice et intégratrice de réseau



Plateforme collaborative des acteurs de l'Économie Circulaire en Occitanie



Centre régional gaz verts en Occitanie



Communauté Réseau du service Public de Gestion des Déchets



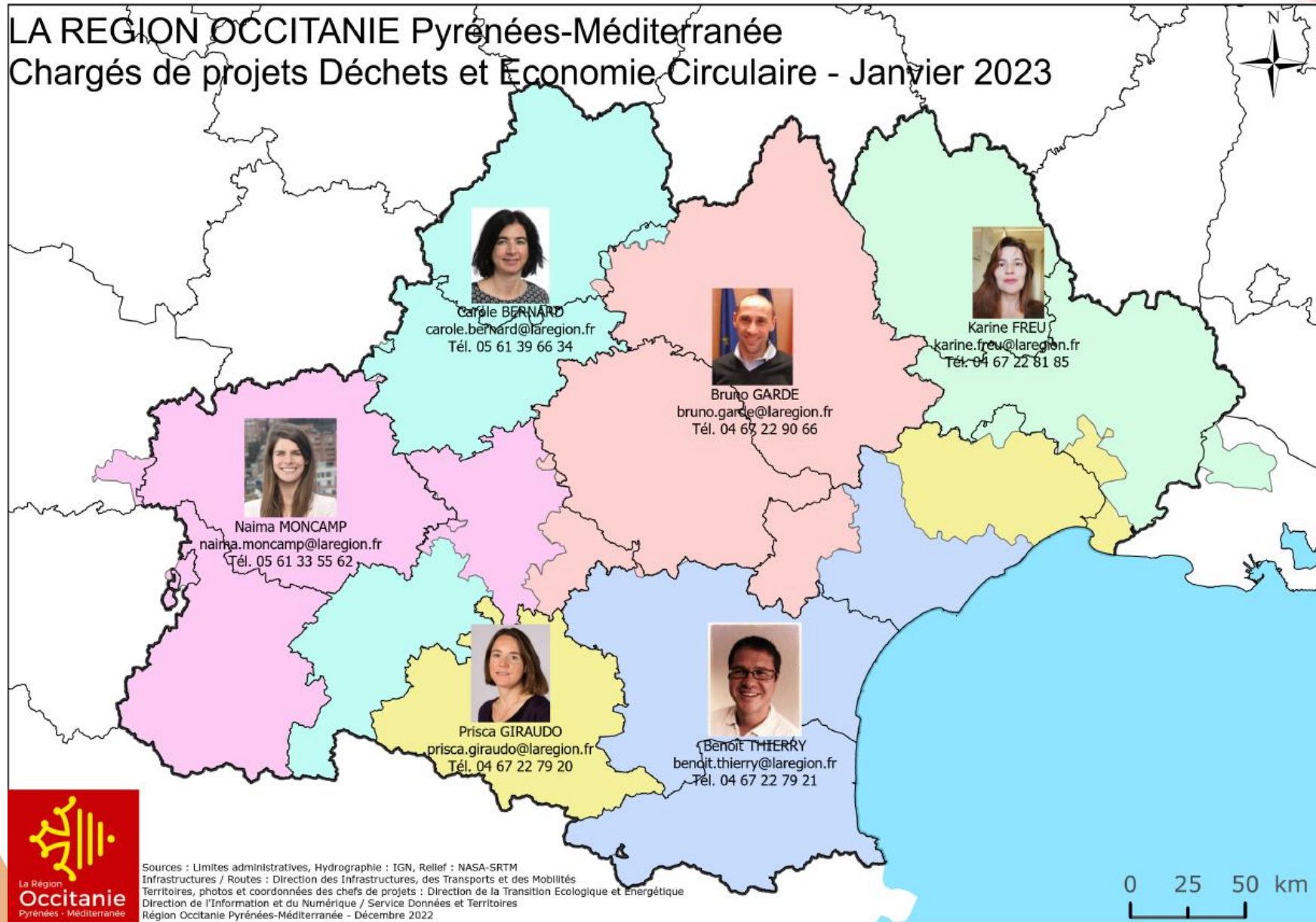
Communauté Gestion des biodéchets



Réseau régional Achats Publics Responsables  
Communauté des acheteurs publics



# La Région, vos contacts



**MERCI pour votre attention**

**Echanges avec la salle**



# Rappel sur la suite de la journée



**14h-16h** : cet après-midi vous pourrez participer à 1 atelier au choix:

- **Atelier 1 : Choix des modes de collecte et des équipements associés**

Avec la participation de Toulouse Métropole (31) et du SIEEOM du Sud Quercy (82)

*Animatrices* : Manon VIDAL et Naïma MONCAMP

- **Atelier 2 : Questions opérationnelles et réglementaires concernant la mise en œuvre d'une collecte séparée des biodéchets**

Avec la participation des Instructrices de la DDPP

*Animatrices* : Chloé MAISANO et Sarah LAGOFFUN

- **Atelier 3 : Changement de comportement du geste de tri des biodéchets et communication associée**

Avec la participation du SMEPE (34) et du Réseau CompostPlus

*Animatrices* : Cécile GOTTELAND et Ivana GOUTIRES

**16h** : Restitution en « 3 idées fortes » de chaque atelier





# MERCI à toutes et tous pour votre participation active à ces journées d'échanges



**Vos retours nous sont précieux.**

Nous vous proposons de répondre à ce **questionnaire de satisfaction** pour continuer à évoluer au plus près de vous.



## Nos prochains RDV

**7-8 septembre** : Carrefour des déchets à Montpellier (Participation Région, RCCO, etc.)

**28 septembre** : Webinaire sur le compostage en établissement (RCCO)

**12 octobre** : Journée d'échange Technique RCCO – visite compostage en établissement

**Octobre/Novembre** : Formation Guide et Maître Composteur (RCCO)

**14 Novembre** : Forum de l'Économie Circulaire – Gruissan

Pour plus d'actualité rendez-vous sur [Cycl'op](#)